

# MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

15 bis, route d'Antibes – 58400 MESVES SUR LOIRE Tél : 03 86 69 04 87

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2017

Convocations du 15 juin 2017

**Présents** : MM. et Mmes GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – CHICON Sladjana - DEROUX Jean-Marc - Mme GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel –LEFIEUX Isabelle – POITOU Arnaud - ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques – SEDE Samerha

**Représentés** : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à B.GILOT)

**Absents excusés** : MM. JUNCHAT François – PERRET Georges

**Secrétaire de séance** : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

En ouverture de séance, le Maire invite Aurélie Joumier à se présenter : elle est en stage de trois semaines au secrétariat de mairie dans le cadre de sa formation au lycée horticole et rural privé de Varzy.

### ◆ **Election des électeurs pour les sénatoriales de septembre 2017**

Le Maire donne lecture de la circulaire du ministre de l'Intérieur qui convoque par décret tous les conseils municipaux vendredi 30 juin afin de procéder par vote à la désignation des délégués et suppléants qui seront amenés à élire un sénateur le 24 septembre 2017 à Nevers.

### ◆ **Projet éolien de Saint-Laurent-L'Abbaye et Saint-Quentin**

Le Maire rappelle qu'il a fait parvenir à chaque membre du conseil municipal les informations relatives au projet d'installation d'un parc éolien à Saint-Laurent-L'Abbaye et Saint-Quentin. L'enquête publique est ouverte du 19 juin 2017 au 22 juillet 2017, et le dossier complet est consultable en mairie. Au cours de la discussion relative à ce projet, J.-M. Deroux apporte des précisions techniques et comparatifs sur les différents modes de production d'énergie. A l'issue de l'échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (12 voix pour) mandat au Maire pour émettre un avis favorable au projet de parc éolien.

### ◆ **Projet d'extension de la sablière Sirot à Herry et Couargues**

Le Maire décrit le projet d'extension de la sablière Sirot sur les communes de Couargues et Herry. L'enquête publique est ouverte du 21 juin 2017 au 20 juillet 2017, et le dossier complet est consultable en mairie. Le Maire s'absente de la réunion pendant la discussion entre les membres du conseil municipal et le vote qui s'en suit : le conseil municipal (sans le Maire) délibère et donne à l'unanimité (11 voix pour) mandat au Maire pour émettre un avis favorable au projet d'extension de la sablière Sirot à Couargues et Herry. Le Maire rejoint ensuite l'assemblée.

### ◆ **Rapport annuel du « Service de l'Eau »**

Les rapports annuels relatifs à 2016 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement élaborés en mairie sont présentés par M. Guillot. Ces documents sont consultables en mairie. Après lecture, les rapports sont validés à l'unanimité (12 voix pour).

### ◆ **Questions diverses**

→ Plan communal de sauvegarde (PCS) : le document proposé est complété et validé en séance.

→ Formation secrétaire : le Maire invite le secrétaire de mairie – G. Le Reste – à exposer les compléments de formation nécessaires pour une utilisation optimale des différents modules logiciels (« comptabilité », « eau et assainissement », « citoyens », « paie »). Le coût d'une journée de formation par le centre de gestion est de 572 euros. A l'unanimité (12 voix pour), le conseil municipal émet un avis favorable pour cette formation complémentaire.

→ Salle polyvalente : suite à une visite sur site, la société « Bureau Panorama » a dressé un devis de 4.800 euros pour une pré-étude (dossier de faisabilité, atelier de pilotage, projet de synthèse). Après échange, le conseil municipal unanime (12 voix pour) souhaite qu'un autre cabinet soit consulté et mis en concurrence.

→ Le Maire informe qu'un projet d'achat groupé pour voirie est en cours entre les communes de l'ancienne communauté de communes Loire et Vignoble afin d'obtenir pour la commune de Mesves-sur-Loire, un tarif plus attractif sur le projet de coussins berlinois à proximité de l'école.

→ Contrôle de conformité de l'aire de jeux : le devis reçu de Socotec (336 euros TTC par an) est approuvé à l'unanimité.

→ Question de S.Sède : un terrain non entretenu par son propriétaire (rue des Ecoles) génère des nuisances de voisinage. Réponse : un rappel sera fait au propriétaire

→ Question de S.Chicon : la sortie de la rue de la Gare est difficile par manque de visibilité. Comment y remédier ? Réponse : Le Maire informe que la question a déjà été abordée lors de précédents conseils municipaux mais n'a pas abouti ( problème de circulation de bus ).

La séance est levée à 20h30.